

MAIRIE  
DE  
MONTRÉSOR



---

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 JUILLET 2024

---

### Compte rendu.

Nombre de conseillers en exercice : 11.

Présents : 10. Votants : 11.

Le 25 juillet 2024 à 20h00, le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Montrésor, sous la présidence du Maire, Frédéric GAULTIER.

Etaient présents : Mmes BEGUIN BISIAUX JUILLET SOUVERIN. M.M. ARCHER GALLAIS GAULTIER MOUSNY POUIT TOURATIER.

M. Pascal COURATIN, absent, a donné pouvoir à Mme Sophie SOUVERIN.

Date de convocation et d'affichage : 19 juillet 2024.

Secrétaire de séance : Mme Sophie SOUVERIN.

Sauf mention contraire, les délibérations sont prises à l'unanimité des votants.

### Décisions du Maire.

- Réalisation d'un audit énergétique utile à la vente des bâtiments communaux 19, Grande Rue par l'entreprise Diag Habitat pour un montant de 790 € TTC.
- Aménagement paysager complémentaire à l'aire de camping-cars par l'entreprise TMP et fils pour un montant de 936 € TTC.
- Maintenance annuelle des trois défibrillateurs de la commune par l'entreprise D-Sécurité Groupe pour un coût de 267, 81 € HT.
- Réfection des menuiseries des sanitaires 32, Grande Rue suite aux inondations par les entreprises RIBREAU et COULEURS&MATIERES pour un montant respectif de 2 934, 52 € HT et 720 € HT.
- Avenant au contrat d'assurance avec la société GROUPAMA pour une amélioration du service rendu sans incidence sur le montant de la cotisation annuelle.
- Remplacement d'interrupteurs et de disjoncteurs différentiels d'un montant de 606, 88 € HT aux Balcons de l'Indrois par l'entreprise AEPB.
- Expertise bois complémentaire à l'étude de l'architecte Mathilde LACAZE pour la restauration des piliers de la Halle aux Cardeux auprès de Fabrice ANGEBAULT pour un montant de 1 776 € TTC.
- Hausse de 3, 5 % des loyers des logements communaux à compter de juillet 2024.

### ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu de la réunion de Conseil municipal du lundi 10 juin 2024.

#### Personnel communal

---

1. Création de deux emplois d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe.  
Ces créations d'emplois concernent les agents Bernard DYS et Florence VILLERET.

**Délibération.**

Le Conseil municipal approuve la création de deux emplois d'adjoints techniques principaux de 1<sup>ère</sup> classe.

**Intercommunalité**

---

2. Modifications statutaires du syndicat intercommunal de transport scolaire du Lochois. Ces modifications portent sur deux points :
  - Passage de syndicat intercommunal à syndicat mixte ;
  - Réduction de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants à un délégué titulaire et un suppléant.

**Délibération.**

Les conseillers approuvent les modifications statutaires et désignent M. Pascal COURATIN délégué titulaire et Mme Sophie SOUVERIN déléguée suppléante auprès du syndicat.

3. Communication du rapport d'activité 2023 du syndicat intercommunal d'énergie d'Indre – et – Loire.  
M. Luc POUIT, délégué de la commune auprès du SIEIL 37 présente ce rapport qui circule parmi les conseillers.

**Gestion des bâtiments communaux**

---

4. Mise aux normes électriques du local technique.  
L'entreprise AEPB présente un devis réalisé en 2022 d'un montant de 1 495, 63 € TTC. Il devra être actualisé d'une hausse de 10 à 20 %.

**Délibération.**

Le Conseil municipal retient la proposition de l'entreprise AEPB pour la mise aux normes électrique du local technique.

5. Réalisation d'une cour extérieure sécurisée à la recyclerie.  
Les conseillers approuvent le projet de cour fermée présentée par *la Pie recyclerie* qui réalisera les travaux. Une conjonction avec la Poste sera réalisée lors de la pose de la fibre à l'agence postale.
6. Maintenance de la pompe à chaleur des bâtiments de la Mairie.  
Les conseillers débattent des nombreux problèmes rencontrés dans le fonctionnement de la PAC.
7. Aménagement du local club rue du huit mai.  
Un possible regroupement au local club du service jeunesse et de l'ALSH pourrait être envisagé. Terrece examinera la possibilité d'aménagement des lieux en ce sens. Un groupe de réflexion est formé avec Mmes BEGUIN et BISIAUX.
8. Installation du restaurant *Histoires de potagers*.  
La minoration de loyer de 25% est acceptée. Une autorisation d'utilisation non exclusive du préau sera accordée à son exploitant, M. Frédéric PRUNIER. Ce dernier sera chargé de son entretien.
9. Régulation des pigeons au niveau des bâtiments communaux.  
Des devis de deux sociétés distinctes seront sollicités pour remédier aux nuisances des pigeons.

**Aménagement urbain**

---

10. Pose de bornes de recharge électrique rue du huit mai.  
M. POUIT fait le point sur le projet encours.
11. Réaménagement de la rue de Chemillé.

**Délibération.**

Le Conseil municipal :

- Approuve le projet ;
- Sollicite une étude préalable à son aménagement de l'Agence d'Aide Aux Collectivités Locales ;
- Sollicite tous possibles partenaires financiers au taux le plus élevé.

12. Mise en place de liaisons vélo.

13. Sollicitation du Fonds vert.

Les deux questions sont traitées conjointement. Les conseillers prennent connaissance de l'avancée des liaisons vélo.

#### **Délibération.**

Le Conseil municipal sollicite le fonds vert mobilités rurales au taux le plus haut pour le projet liaisons douces (pistes cyclables).

14. Aménagement de la fontaine rue Branicki.

Les élus se rendront sur place. Un devis sera demandé auprès de l'entreprise ayant intervenue pour son débouchage lors de l'aménagement de la rue Branicki.

#### **Budget - fiscalité**

---

15. Approbation de la délibération budgétaire modificative n°2.

#### **Délibération.**

Le Conseil municipal approuve la DBM n°2.

16. Dispositif France Ruralités Revitalisation (F.F.R).

Afin que les entreprises qui s'implantent à Montrésor puissent bénéficier des exonérations de taxe foncière bâtie et de cotisation foncière des entreprises prévues par le dispositif France Ruralité Revitalisation (ex Zones de Revitalisation Rurale), le Conseil municipal doit délibérer.

#### **Délibération.**

Le Conseil municipal décide les exonérations prévues par le dispositif France Ruralité Revitalisation.

#### **Vie locale**

---

17. Opérations de parrainage.

- Célébrons ensemble le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération : *planter un arbre de la Libération le 11 novembre 2024.*

- La vigne à Bathernay.

Les conseillers donnent leur accord à ces deux parrainages.

#### **Questions diverses**

---

- La prochaine réunion de Conseil municipal se déroulera le vendredi 06 septembre 2024 à 20h00.

